

Séjour organisé en partenariat entre la Ville de Lanester et la Ligue de l'enseignement

LES DATES DU SÉJOUR :
Du 28 juillet au 04 août 2024

**Renseignements
Inscription**

Service des régies
Tél. 02.97.76.81.89

LES INDISPENSABLES :

Baskets
Maillot de bain

Et ta bonne humeur !

7-10 ans

Toutes voiles dehors à Piriac (44)

Prêt(e) pour des vacances cool et rythmées ?
Catamaran et Paddle sur l'océan atlantique, bivouac sur une île ,
accrobranche, centre aquatique et cinéma... A la découverte de nouvelles sensations au milieu des arbres.

Rencontre avec Béa, paludière dans les marais salants, et de nombreuses activités bord de mer baignades, pêche à pied, bronzettes...

Le Centre :

Situé à la pointe de la presqu'île de Guérande entre le Golfe du Morbihan et la Côte d'Amour, le centre du Razay est structuré autour d'un projet, qui donne la parole aux enfants et aux jeunes, qui fait vivre les valeurs liées à l'environnement et fait réfléchir au développement durable.



Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements du camp
- Présentation des activités de la journée
- Le temps des activités
- Déjeuner
- Temps calme adapté à l'âge des enfants
- Le temps des activités
- Goûter
- Le temps des douches
- Le temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

Vie Quotidienne

Le centre est dirigé par un directeur permanent et 1 directeur pédagogique. Ils sont épaulés par 4 adjoint(e)s pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires, un animateur permanent et un cuisinier permanent. Un(e) animateur(trice) de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il/elle est toujours présent(e), quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un(e) animateur (trice) présent(e) à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : il est lavé une fois par semaine (Uniquement pour les séjours de 15j). Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.

Relation Parents / Enfant

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres

Téléphone : Le téléphone ne doit être utilisé pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.laligue38.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Autrans dans la catégorie montagne, puis saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ. La veille du départ, un message sera posté sur le blog pour rappeler aux familles la date, l'heure et lieu de retour des enfants à Lanester.



Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom de l'enfant , à l'aide de bandes tissées et cousues.	Conseillé	Dans la valise	Sur soi	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE (sans cadenas svp)	1				
POUR SE PROTEGER DU SOLEIL					
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	2				
LUNETTES DE SOLEIL AVEC LIEN (Sinon perte en mer)	1				
CREME SOLAIRE (non nocive pour les océans)	1				
POUR TOUS LES JOURS					
TEE –SHIRT, POLOS	8				
PULL ou SWEET dont 1 Chaud	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
FOULARD / ECHARPE / BUFF	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	5				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	facultatives				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	8				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1 paire				
POUR LES ACTIVITÉS					
SAC A DOS avec de vraies bretelles (pas de sac à main)	1				
GOURDE 1 LITRE (pas de bouteille plastique)	1				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
MAILLOT DE BAIN (dont 1 slip de bain pour la piscine)	2				
CHAUSSURES DE VOILE / vieilles baskets	1 paire				
SANDALES robustes pour marcher (pas de tong)	1				
BOTTES EN CAOUTCHOUC	1 paire				
LAMPE FRONTALE (Mini camp)	1				
POUR LE FONCTIONNEMENT	1				
PANTOUFLES	1				
SERVIETTES DE TABLE	2				
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo	facultatif				
POUR LA TOILETTE					
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice non polluant, mouchoirs en tissus...					
GANT DE TOILETTE	3				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
BAUME POUR LES LEVRES / LABELLO	1				
SAC A LINGE SALE	1				
AUTRE :	facultatif				

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

